



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil spécial n° 62 du 3 mai 2021

Direction départementale des territoires et de la mer

Arrêté n°DDTM34-2021-04-11894 portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires et de la mer

Affaire suivie par : Nans RICHAUD
Téléphone : 04 34 46 60 25
Mél : nans.richaud@herault.gouv.fr

Montpellier, le 29 AVR. 2021

Arrêté DDTM34-2021-04-11894

portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault

Le directeur départemental des territoires et de la mer de l'Hérault

- VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- VU** le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;
- VU** l'arrêté du premier ministre en date du 5 novembre 2015 nommant Matthieu GREGORY directeur départemental des territoires et de la mer de l'Hérault ;
- VU** les nombres de voix obtenues par les organisations syndicales candidates lors de l'élection du 6 décembre 2018 du comité technique de la direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault ;
- VU** l'arrêté DDTM 34-2019-02-10075 du 7 février 2019 fixant la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault ;
- VU** l'arrêté DDTM 34-2020-02-10922 du 4 février 2020 portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault ;
- VU** les désignations des représentants titulaires et suppléants par les organisations syndicales ayant obtenu des sièges au CHSCT ;
- VU** les mouvements de personnels intervenus ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1. REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Sont nommés **représentants de l'administration** au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault :

- le directeur départemental ou le directeur départemental adjoint, président du CHSCT,

Sont nommés **représentants de l'administration** au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault :

- la directrice ou la directrice adjointe du secrétariat général commun départemental,
- les chefs de pôle et leurs adjoints du secrétariat général commun départemental,
- le référent de proximité de la DDTM,

ARTICLE 2. REPRESENTANTS DES PERSONNELS

Sont désignés **représentants des personnels** au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la direction départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault :

En qualité de membres titulaires	En qualité de membres suppléants
M. RENARD Fabrice, syndicat UNSA	Mme MANENQ Florence, syndicat UNSA
M. MOURY Bernard, syndicat UNSA	En attente de désignation - syndicat UNSA
Mme NAVARRO Valérie, syndicat UNSA	Mme BERNARD Carine, syndicat UNSA
M. MENTALECHETA Sélim, syndicat FO	Mme BELMELIANI Laïla, syndicat FO
Mme LAIR Maïté, syndicat FO	M. BOUSQUET Eric, syndicat FO
En attente de désignation - syndicat CGT	En attente de désignation - syndicat CGT

Sont **membres de droit, sans voix délibérative** :

- Docteur CORDIER Jérôme, médecin de prévention du MTES
- Docteur DUPUIS-NAVAI Sophie, médecin de prévention du MAA
- Docteur ISSARTEL Jean, médecin de prévention du ministère de l'Intérieur

Sont **invités permanents, sans voix délibérative** :

- Madame GAY Danièle, inspectrice santé et sécurité au travail
- Madame AUGUSSEAU Sylvie, assistante de service social ou en son absence Madame RUELLE Florence, responsable de service social DREAL

Expert permanent sur les questions relatives à la mer et au littoral :

- Monsieur INDJIRDJIAN Cédric, directeur adjoint, délégué à la mer et au littoral

ARTICLE 3. EXECUTION

Le directeur départemental des territoires et de la mer de l'Hérault est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le directeur,



Matthieu GREGORY

P/Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer
Par déléation,
Le Directeur-adjoint



Xavier BUES